



Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal

Le mot du Maire

Chères Guerlesquinoises,
Chers Guerlesquinois,
Dans notre programme de campagne, mon équipe et moi-même, nous nous sommes engagés à être à votre écoute et à répondre, au quotidien, de façon pratique et concrète à vos besoins.

Depuis notre élection, je reçois régulièrement des doléances des administrés concernant l'eau trouble ou « sale » Hent ar C'hastell, rue Even Charruel, Poulfanc et bien d'autres,

qui n'ont jamais été prises en compte. Je souhaite faire remonter les informations concernant les différents problèmes liés à l'eau potable et/ou assainissement à Morlaix Communauté, qui, depuis le 1^{er} Janvier 2017, est le seul gestionnaire de l'ensemble des services qui concernent la fourniture d'eau potable et le traitement des eaux usées mais aussi à la SUEZ, délégataire, qui intervient sur le terrain.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir

vous faire connaître auprès de la Mairie afin de dresser une liste complète des personnes concernées par ces problèmes récurrents qui doivent être pris en considération le plus rapidement possible.

Je reste à votre écoute,

Le Maire,
Éric CLOAREC



Morlaix Communauté aide les entreprises

Coaching aux entreprises

Le dispositif « coaching » consiste en l'intervention de spécialistes dans les trois domaines d'expertise listés ci-dessous. Les séances sont financées par Morlaix Communauté à hauteur de 80 % et directement par l'artisan ou le commerçant bénéficiaire pour 20 %.

Lot 1 : « Définir sa stratégie commerciale et de développement et anticiper vers le commerce de demain ». Reste à charge pour le commerçant ou artisan : 120 € pour la séance.

Lot 2 : « Aménager son point de vente et techniques de merchandising ». Reste à charge pour le commerçant

ou artisan : 120 € pour la séance.

Lot 3 : « Définir une stratégie de communication digitale et webmarketing ». Reste à charge pour le commerçant ou artisan : 156 € pour la séance. Cette mesure de politique locale du commerce n'avait pas pu débiter réellement avec l'arrivée de la crise sanitaire. Elle vient de reprendre et sera mise en œuvre jusqu'à fin Janvier 2021.

Depuis, Morlaix Communauté ayant recruté un « manager centre-ville et territoire », il a été demandé au conseil communautaire de se prononcer sur **le lot 2 qu'il a validé ainsi que**

sur le changement du professionnel effectuant l'expertise « aménager son point de vente et techniques de merchandising ». En définitive, ce sera le nouveau salarié de Morlaix Communauté qui assurera cette partie du dispositif et non plus un prestataire.

Seules sont concernées les entreprises de Morlaix Communauté de moins de 7 salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas un million d'euros HT.

Pour tout renseignement, s'adresser au **pôle développement économique au 02.98.15.31.76.**

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Le conseil communautaire a conforté son rôle de soutien au monde économique jeudi 30 Juillet en réunissant en urgence ses membres dans l'amphithéâtre de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) à Morlaix.

Il s'agissait de se prononcer par délibération pour le dégrèvement exceptionnel de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au profit des

petites ou moyennes entreprises de secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire.

L'enjeu pour le territoire est de soutenir les entreprises des secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel.

Ce soutien correspond à l'exonération

des deux tiers de la CFE, qui concernerait entre 127 et 235 établissements, faisant travailler 700 salariés selon les estimations.

Financièrement, le montant global dégrèvement s'élèverait entre 125 952 € et 140 000 € ; une mesure prise en charge pour moitié par l'État et pour l'autre moitié par Morlaix Communauté.

Centre de loisirs : De belles vacances placées sous le signe du voyage

Trente enfants de 3 à 12 ans ont fréquenté le centre de loisirs cet été, ouvert du 6 au 31 Juillet.

Les enfants, accompagnés de Nolane, d'Eugénie et de Koralie, ont voyagé à travers différents continents : l'Europe, l'Amérique, l'Afrique et l'Asie.

Pendant toute cette période, ils ont fait escale sur chaque continent, à destination de plusieurs pays : l'Italie, l'Irlande et le Portugal pour l'Europe ; les États-Unis, le Pérou et le Mexique pour l'Amérique ; la Tanzanie, le Maroc et l'Égypte pour l'Afrique ; l'Inde, le Japon et la Mongolie pour l'Asie.

Un beau voyage au cours duquel les enfants ont pu découvrir les musiques du monde, les différents drapeaux, la situation géographique des continents et des pays, la calligraphie japonaise, les hiéroglyphes, Holly-

wood Boulevard, la couture avec des peluches lama et la confection de babouches, les attrapes rêves péruviens, la Saint Patrick, l'emblème de l'Irlande, les éléphants d'Asie...

Ils ont également mieux fait connaissance avec les lieux abordés au travers leurs coutumes et traditions : chants et danses traditionnelles, langues, monnaies, tenues traditionnelles, cuisine du monde...

Mais ce n'est pas tout, chaque semaine, les enfants du centre de loisirs sont partis en balade dans la région pour des sorties à la journée : pêche à pied à Trébeurden, Vallée des Saints, balade contée à Botmeur, forêt d'Huelgoat et découverte des animaux de la ferme d'Éden à Saint Vougay.

Ce fut un fabuleux voyage, rempli de beaux souvenirs !



Tourisme

Visites guidées de l'été : Un programme tout public

La Maison du Tourisme Baie de Morlaix - Monts d'Arrée propose tout l'été sur son territoire un programme de visites guidées réalisé par son personnel.

Pour Guerlesquin, Thérèse CORNIC, Adjoint territorial du patrimoine, déléguée à la Maison du Tourisme a proposé trois visites à thème :

- Lundi 13 Juillet : « Guerlesquin, ville de foires et marchés »
- Lundi 20 Juillet : « Guerlesquin, entre façades et jardins »
- Lundi 3 Août : « Enquête à Guerlesquin : visite ludique pour les enfants de 6 à 12 ans ».

Pour les deux premières visites, la jauge était plafonnée à 10 personnes dans le cadre du protocole sanitaire, ce qui a contraint à refuser des participants. Lundi dernier, le nombre a pu être augmenté à 20 personnes et la visite affichait complet.

Ces visites thématiques abordaient l'histoire et le patrimoine architectural de Guerlesquin mais s'attachaient

également à relater les anecdotes et petites histoires de la cité, plus particulièrement lors de la visite « Entre façades et jardins ». Les deux premiers parcours proposés étaient d'ailleurs complémentaires.



Lors de la visite « Enquête à Guerlesquin », les enfants ont imaginé, au fil du circuit à travers le centre historique, les aventures de Gaspard de Penhoët, Chevalier de Guerlesquin. Ils devaient également retrouver à partir de photos des détails du patrimoine rencontré et répondre à un petit quizz

à l'issue de la visite qui a conduit l'équipe gagnante... au cachot !



Un programme suivi pour un tiers des participants par des Guerlesquinois, principalement de nouveaux habitants et des résidents secondaires et pour le reste par des touristes.

Pour connaître les dates des prochaines visites guidées en Baie de Morlaix et Mont d'Arrée, suivez la page Facebook : Tourisme Guerlesquin qui diffuse chaque fin de semaine le programme à venir.

Patrimoines de Bretagne : Concours photo jusqu'au 31 Août



Les trois réseaux « Communes du Patrimoine Rural », « Petites Cités de Caractère® » et « Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques » de Bretagne, organisent la

2^{ème} édition du concours photo « Objectif Patrimoines » jusqu'au 31 Août 2020, dans les 90 cités labellisées de Bretagne.

Ce concours photo est ouvert à tous et comporte 2 catégories : enfants (- de 15 ans) et adultes (+ de 15 ans).

Il vous suffit de photographier le patrimoine d'une (ou plusieurs) cités labellisées en Bretagne, de respecter le thème de cette année : l'eau, de remplir le formulaire d'inscription et d'envoyer vos photos sur :

www.patrimoines-de-bretagne.fr
(3 photos maximum par participant).
L'annonce des résultats se fera via les réseaux sociaux des cités labellisées, leur site internet et lors des Journées

Européennes du Patrimoine qui se dérouleront les 19 et 20 Septembre 2020.

Les plus belles photos seront exposées : 30 photos gagnantes seront sélectionnées par le jury et valorisées par une exposition virtuelle sur le site : www.patrimoines-de-bretagne.fr

De nombreux lots sont à gagner. Le 1^{er} prix est un appareil photo, les autres lots sont des entrées pour les sites touristiques des communes et villes labellisées.

Retrouvez les photos de la 1^{ère} édition et le règlement du concours sur le site internet :

www.patrimoines-de-bretagne.fr

Vie associative

Société des Courses hippiques : Deux belles journées de courses



Les courses hippiques ont eu lieu le dimanche 26 Juillet et le lundi 27 Juillet.

La Société des Courses hippiques a enregistré 1 086 entrées le dimanche et 546 le lundi, soit au total 1 632 entrées ; il s'agit d'une très bonne année.

L'hippodrome a accueilli 8 courses de trot le dimanche avec 28 157 € de jeux, sans difficultés, et 3 courses de plat et 4 courses de trot le lundi avec 17 089 € de jeux.

La Société a servi 229 repas le dimanche et 159 le lundi midi.

En raison de la crise sanitaire liée au

Covid- 19, il n'y a pas eu de soirée dansante le lundi soir.

L'ensemble des stands buvettes, merguez, crêpes, café ont très bien fonctionné mais il n'y a pas eu cette année de « Fête des courses », ensemble d'animations pour les enfants.

Le Président de la Société des Courses, Erwan TILLY, tient à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré avant, pendant et après les courses pour qu'elles soient un succès et qui ont strictement respecté le port du masque et les gestes barrières.

Un remerciement également aux sponsors pour leur grande générosité alors que la Société des Courses ne les avait pas sollicités cette année du fait du confinement.

Il a été également constaté, de la part du public, un respect total du port du masque obligatoire sur l'hippodrome et des gestes barrières. Qu'il en soit

remercié.

Le prix de la ville de Guerlesquin le 26 Juillet a été remporté par le n°2 Galan De Syva drivé par Monsieur A. MORIN et a été remis par Monsieur le Maire, Éric CLOAREC.

Le prix des commerçants de Guerlesquin, le 26 Juillet a été remporté par le n°6 Gasby du Mesnil drivé par Monsieur A. MORIN et a été remis par Agnès PÈNE et Claire BOULANGER, commerçantes.



Prix U Express remis par son directeur, Jean-Louis TILLY

Information

Déchetteries communautaires : Port du masque obligatoire

Depuis le 1^{er} Août, le port du masque est obligatoire **jusqu'au 31 Août 2020 inclus** pour tous les usagers de 11 ans et plus lors de leur présence sur les

sites de déchetteries et les plateformes de réception des déchets verts du territoire communautaire.

L'obligation de port d'un masque ne

s'applique pas aux personnes pouvant justifier d'une dérogation pour raison médicale et munies à cet effet d'un certificat médical.

Permanence des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Éric CLOAREC, du vendredi 7 au lundi 10 Août
- Christiane DUGAY, du vendredi 14 au lundi 17 Août
- Annick LE GALL, du vendredi 21 au lundi 24 Août

L'élu de garde tiendra une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Décès

4 Août : Raymond INIZAN - Rue de la Résidence

Info : Direction Générale des Finances Publiques

Payer ses impôts, ses amendes ou ses factures de services publics locaux chez les buralistes, c'est possible depuis le 28 Juillet.

Les usagers qui souhaitent régler leurs factures en espèces dans la limite de 300 € et par carte bancaire peuvent désormais se rendre chez un buraliste partenaire disposant d'un point de vente de la Française des Jeux. Il leur suffira de se munir de leur facture et de la scanner sur l'appareil disponible chez le buraliste et de régler la somme due. Les factures éligibles à ce dispositif mentionnent cette possibilité de paiement dans la rubrique « modalités de paiement ». Naturellement, les buralistes n'ont pas accès aux données fiscales personnelles des usagers. Dans le Finistère, dans un premier temps, 96 buralistes sont partenaires, répartis dans 60 communes. Le plus proche de Guerlesquin est « Le Turfist » à Plouigneau.

La liste des buralistes est disponible sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite et mise à jour régulièrement.

Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89

Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn)
et affichage en pharmacie

Cabinet infirmier MOY : 02.98.72.86.74

Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS :

02.98.72.80.26

ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08

Résidence du Guic : 02.98.72.82.49

Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE

BEC : 02.98.72.92.32

Diététicienne Céline ASSELIN :

06.46.62.30.83

Psychologue Bernadette JÉZÉQUEL :

06.50.20.56.15

Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :

02.98.99.93.37

Orthophoniste Marie BOURVEN :

06.89.67.01.18

Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN -

DAGORNE - CUEFF : 02.98.72.88.63

Cabinet vétérinaire CHAMBON :

02.98.72.87.33

La Poste : 36 31

Suez urgences (7j/7) : 0 977 401 116

EDF dépannage clients : 09 726 750 29

Orange dépannage clients : 3900

L'agenda

Jusqu'au 31 Août

Exposition d'été

Michèle GUYOMARCH, sculptrice

Alain COJAN, peintre

Étage des Halles

Chaque lundi matin,

Jusqu'au 31 Août

Marchés animés

Samedi 8 Août, de 9h à 12h

Permanence d'Éric CLOAREC,

Maire

Mairie

Lundi 10 Août

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

de 10h à 12h30

Marché animé

Lundi 17 Août

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

de 10h à 12h30

Marché animé

Du 19 Août au 8 Septembre

4^{ème} Biennale Internationale

d'aquarelle

Halles

Samedi 22 Août, de 9h à 12h

Permanence d'Annick LE GALL,

Adjointe au Maire

Mairie

Lundi 24 Août

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

de 10h à 12h30

Marché animé

Journée

Animation « peinture en extérieur »

par les artistes aquarellistes de la

Biennale Internationale d'aquarelle

Samedi 29 Août, de 9h à 12h

Permanence d'Éric LE SCANFF

Adjoint au Maire

Mairie

Lundi 31 Août

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

de 10h à 12h30

Marché animé

Samedi 5 Septembre, de 9h à 12h

Permanence d'Édouard TROLÈS

Adjoint au Maire

Mairie

Lundi 7 Septembre

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

MAIRIE DE GUERLESQUIN

7 Août 2020 - N° 5

Place Martray - 29650 GUERLESQUIN

Tél : 02.98.72.81.79

Courriel : guerlesquin@wanadoo.fr

Site : www.guerlesquin.bzh

Edition et production : Mairie de Guerlesquin

Directeur de la publication :

Éric CLOAREC, Maire

Dépôt légal : 7 Juillet 2020